



Distr.: GÉNÉRALE

E/ECA/COE/28/14

Date: 26 mai 2009

FRANÇAIS

Original: ANGLAIS

**NATIONS UNIES
CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL**

Vingt-huitième réunion du Comité d'experts

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'AFRIQUE

**Conférence des ministres africains des finances, de la
planification et du développement économique de la CEA**

*Le Caire (Égypte)
2-5 juin 2009*

**Repositionnement de l'Institut africain de développement économique et
de planification face aux défis du vingt-et-unième siècle**

A. Introduction

1. En application de la résolution 858 (XLI) de la quarante et unième session de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) tenue en avril 2008, le Secrétaire exécutif de la Commission a pris des mesures visant à atténuer les difficultés financières que connaît l'Institut africain de développement économique et de planification (IDEP) et a élaboré un plan de repositionnement de l'Institut. Le présent rapport expose dans leurs grandes lignes les mesures prises et celles qui sont proposées pour le repositionnement de l'Institut, telles que formulées par le nouveau Directeur qui vient d'être recruté.

Mobilisation des ressources

2. Pour atténuer les difficultés financières que connaît l'Institut et en assurer la viabilité financière, le Secrétaire exécutif a lancé une campagne de mobilisation des ressources, notamment en encourageant les États membres à acquitter leurs contributions. La campagne commence à porter des fruits, plusieurs pays ayant à présent versé leurs contributions et/ou leurs arriérés, dont certains le faisaient pour la première fois.

Recrutement d'un nouveau Directeur de l'IDEP

3. À l'issue d'un processus de sélection équitable et transparent, un nouveau Directeur de l'Institut a été récemment nommé. Il s'agit de M. Adebayo Olukoshi, universitaire respecté et ancien Secrétaire exécutif du Conseil pour le développement de la recherche économique et sociale en Afrique (CODESRIA). En travaillant en étroite collaboration avec le siège de la CEA, le nouveau Directeur a présenté ses premières propositions pour le repositionnement de l'IDEP visant à permettre à l'Institut de faire face aux défis du vingt-et-unième siècle. Ces propositions se trouvent résumées ci-après:

La recherche sur les politiques

- Le cadre de la recherche sur le développement menée à l'IDEP devrait être revitalisé et des efforts devraient être faits pour s'assurer que la recherche qui est entreprise réponde aux besoins des décideurs du continent s'occupant des politiques de développement. Ceci fera de l'IDEP une plus grande ressource en matière de recherche sur les politiques, ce qui constitue une des principales vocations de l'Institut.
- La recherche sur les politiques devrait s'inspirer des programmes africains du développement, tels qu'incarné par le travail de l'Union africaine (UA), et devrait être adaptée aux besoins des gouvernements africains que dictent les circonstances propres à chaque pays. Elle devrait être entreprise en étroite collaboration et en partenariat avec les principales divisions opérationnelles de la CEA, de l'UA et de la Banque africaine de développement (BAD), ainsi qu'avec les huit communautés économiques régionales (CER) reconnues par l'UA. En outre, des alliances devraient être établies avec les organisations panafricaines compétentes de recherche, les universités nationales et les centres de recherche économique et sociale. Par ailleurs, des alliances stratégiques devraient être nouées au niveau mondial avec des institutions telles que l'Institut mondial de recherche sur l'économie du développement (WIDER) de l'ONU, l'Université des Nations Unies et l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche

(UNITAR). De même, des mesures proactives devraient être prises pour établir des relations de travail avec le Département des affaires économiques et sociales de l'ONU, le Programme des Nations Unies pour le développement, l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture et les autres institutions de la famille des Nations Unies dont le mandat comporte un important volet développement.

Formation et renforcement des capacités

- Les activités de formation de l'IDEP destinées aux agents des États devraient être renforcées en vue non seulement de préserver les acquis historiques, mais aussi de faciliter l'ouverture de nouveaux horizons. À cet égard, il est proposé de réorganiser complètement le programme actuel de formation de l'Institut, afin d'y introduire des modules nouveaux et plus diversifiés, adaptés aux besoins en matière de conception des politiques. Il conviendrait aussi d'explorer les possibilités d'étendre la formation dans le domaine de l'analyse des politiques de développement aux parlementaires occupant des positions importantes dans les nouvelles démocraties africaines, ceux-ci étant fréquemment appelés à analyser des propositions de politiques avant l'adoption et la mise en œuvre de celles-ci. Des organisations de la société civile africaine pourraient elles aussi mettre à profit les possibilités de renforcement des capacités qu'offre l'IDEP, pour renforcer leur capacité de traiter avec les autorités publiques de manière efficace et constructive. Les membres de la société civile, qui, en acquérant de nouvelles compétences et en mettant à jour leurs connaissances, seront particulièrement bien placés pour former ou conseiller d'autres personnes, devraient être parmi les principaux bénéficiaires des programmes de renforcement des capacités de l'Institut.
- Actuellement, l'IDEP exécute son programme de formation et mène ses activités de renforcement des capacités exclusivement à son siège de Dakar. Tout en gardant Dakar comme lieu de toutes les activités de formation à mener à l'échelle continentale, il est proposé de mettre en place un système décentralisé de programmes nationaux de formation à mettre en œuvre en collaboration avec les ministères et organismes gouvernementaux compétents, de même qu'avec les universités et centres de recherche locaux. De la sorte, les activités de formation de l'IDEP couvriront un champ d'intervention plus large et seront davantage mises à portée de ceux qui en ont le plus besoin. La possibilité de mettre en place des arrangements sous-régionaux dans le domaine de la formation devrait être explorée de concert avec les communautés économiques régionales.
- Les activités de formation de l'IDEP ont été exclusivement fondées sur le tête-à-tête traditionnelle entre formateur et bénéficiaire de la formation. Certes, cette méthode d'interaction directe devrait être conservée en raison de ses nombreux avantages pédagogiques, mais il conviendrait aussi de prêter une attention aux nouvelles possibilités qu'offre la révolution en cours dans les technologies de l'information et de la communication (TIC). L'utilisation des outils TIC aidera à étendre le bénéfice de la formation dispensée par l'IDEP à des personnes très motivées mais qui ne sont pas à même de prendre part à des sessions organisées à l'Institut ou ailleurs, lorsque leur présence physique est requise. Cela permettra également à des personnes qui ont suivi les activités

de formation de l'Institut de s'engager sans supervision extérieure dans leurs propres activités de perfectionnement interactif en ligne.

Sensibilisation et diffusion d'informations

- Après son repositionnement, le succès de l'IDEP comme acteur sur la scène régionale et mondiale dépendra de la capacité qu'aura l'Institut de mettre en place un solide programme de sensibilisation et de diffusion des informations. Il est proposé à cet égard:
 - a) D'instaurer une série de discussions sur la politique de l'IDEP aux niveaux national, régional et international selon des besoins et des objectifs stratégiques définis;
 - b) D'organiser un séminaire de perfectionnement de l'IDEP sur une série développement qui permettra de créer aux niveaux national, régional et international des rapports structurés entre chercheurs dans le domaine du développement et praticiens du développement;
 - c) De publier un bulletin semestriel ou trimestriel sur les questions de développement fondé, mais non exclusivement, sur le plan de travail de l'IDEP;
 - d) De procéder à une réorganisation complète de la bibliothèque et centre de documentation de l'IDEP, pour que celle-ci devienne un pilier important dans la stratégie de sensibilisation et de diffusion des informations proposée;
 - e) D'élaborer une série documentaire de l'IDEP sur CD-Rom ou DVD ayant pour thème général «**Acteurs du développement et concepteurs des politiques de développement de l'Afrique**». Des contributions de personnalités, d'institutions, de réseaux, d'entreprises, et mêmes de communautés, de premier plan à la transformation du continent seront mises en relief et présentées sous une forme permettant de les diffuser à la radio et à la télévision en Afrique comme à l'extérieur du continent, et de les mettre en ligne sur le site Internet réorganisé de l'Institut;
 - f) De mettre en place un programme des anciens de l'IDEP, dans le cadre duquel le contact sera renoué avec les centaines de responsables de la conception des politiques qui ont suivi le programme de formation de l'Institut depuis la création de celui-ci, afin qu'ils constituent une véritable base de ressources permettant de promouvoir davantage le programme.

Repositionnement de l'IDEP

- Il est proposé d'affiner le document en juin et juillet 2009, avant sa diffusion pour discussion interne au sein du personnel de l'Institut. Une version révisée sera alors établie et soumise pour examen d'abord à la réunion du Comité scientifique de l'Institut d'août 2009, et ensuite au Conseil d'administration, dès que possible, avant la soumission au Conseil des ministres.
- Des ressources seront mobilisées à l'appui du repositionnement, en même temps que la mise en œuvre des initiatives prévues dans le nouveau programme et un accroissement de la productivité du personnel. Cela sera fait sans préjudice de la mise en œuvre du programme d'activités déjà mis en place pour 2009.